



Déclaration de la FSU CTSD du 5 septembre 2022

En cette rentrée 2022, les sujets d'inquiétude sont très nombreux : urgence climatique, crise énergétique, pouvoir d'achat... Concernant l'Education Nationale, un sujet nous préoccupe particulièrement : la crise majeure que connaît l'Ecole en matière de recrutement et d'attractivité. C'est la première fois qu'un ministre avoue publiquement que la rentrée ne s'est pas passée merveilleusement bien. Pour le ministère, l'objectif n'est plus un enseignant mais un adulte devant chaque classe pour gérer la rentrée, y compris si l'adulte n'a eu au maximum que quatre jours de formation. Et pourtant dans la plupart des académies, des lauréats du concours inscrits sur liste complémentaire attendent leur recrutement. Pour la FSU, la première étape c'est le recrutement de toutes les listes complémentaires dans l'académie de Rennes, y compris dans le Morbihan, comme dans toutes les académies, permettant ainsi d'éviter le recours aux contractuels et de pourvoir les postes de PE ou de Psy EN déjà vacants ou qui se libèreront en cours d'année

Ensuite, il y a nécessité pour l'Education Nationale de s'interroger sur les conditions de travail et de rémunération faites aux enseignants et aux AESH. Question rémunération, les 3,5% d'augmentation du point d'indice sont totalement insuffisants et ne répondent pas au déclasserement salarial.

Concernant les conditions de travail, la politique de GRH mise en œuvre à tous les niveaux, du ministre aux DASEN, a un impact catastrophique sur la motivation au métier d'enseignant. Nous souhaitons d'ailleurs connaître, le nombre de démissions ou de demandes de ruptures conventionnelles dans le département ces derniers mois, celles qui ont été sollicitées et celle qui ont été obtenues.

Les difficultés importantes qu'a connues le mouvement des PE et l'absence de transparence des critères qui ont prévalu dans les affectations renforcent encore le sentiment, chez nos collègues, d'une dégradation de leurs conditions de travail. A la veille de la rentrée, des écoles se trouvaient encore dans l'impossibilité de s'organiser.

Si l'on y rajoute la généralisation des évaluations d'école imposées aux équipes, très chronophages et qui vont faire rentrer les écoles dans une culture du résultat chiffré, cela ne peut qu'amplifier le phénomène de perte d'attractivité du métier.

Aujourd'hui le CTSD va traiter des ajustements de carte scolaire. C'est le moment de faire un bilan. En février dernier, vous avez introduit la notion d'ouvertures et de fermetures conditionnelles, Avec une règle de calcul tellement opaque pour les écoles, qu'il leur était impossible de connaître la hauteur de l'attendu. C'est une des raisons pour laquelle l'ensemble des organisations syndicales avait voté contre votre projet.

A la rentrée, les effectifs des écoles concernées par ces mesures ont été comptés, avec parfois beaucoup de zèle, de la part de certains IEN, qui ont dénombré un à un les élèves de chaque classe, Sans doute considéraient-ils la parole du directeur ou directrice comme négligeable voire peut-être fallacieuse.

Dans les décomptes, le nombre d'enfants de moins de trois ans est toujours limité aux 20% des naissances domiciliées. A quand une prise en compte de la réalité démographique du département, notamment du solde migratoire ?

Dans la liste des fermetures conditionnelles, les constats faits par les écoles montrent que les prévisions des directeurs étaient justes, que les élèves sont là, parfois même plus nombreux que prévus. La décision prise en février n'était pas justifiée et a déstabilisé inutilement l'école et l'équipe enseignante. Il vous appartient donc de rendre à ces écoles le poste qui n'aurait jamais dû leur être enlevé.

Même constat pour les ouvertures conditionnelles où les élèves sont bien présents.

Au-delà de l'examen des ouvertures et fermetures conditionnelles, nous vous demandons, Monsieur le Directeur académique, d'examiner les demandes d'ouverture des écoles qui n'avaient pas obtenu satisfaction en février ou dont les effectifs ont évolué à la hausse ces dernières semaines.

Nous pouvons aussi rajouter la question du remplacement qui a été la hantise des écoles l'année scolaire dernière. Que va-t-il se passer cette année alors que seuls trois postes de remplaçants sont prévus en ouverture conditionnelle ? Comment allez-vous assurer la continuité du service public d'Education en cas d'absence d'un enseignant, y compris hors COVID ?

Une nouvelle fois l'équation est impossible avec 0 poste supplémentaire. Les deux dernières années sous Covid ont révélé toutes les faiblesses d'une école qui n'est pas en capacité d'assurer la continuité des apprentissages au quotidien, ni de combattre les inégalités scolaires. Pour la FSU, c'est d'un plan d'urgence dont l'Ecole doit bénéficier pour garantir les moyens nécessaires à son bon fonctionnement sur tout le territoire.